Image not found or type unknown

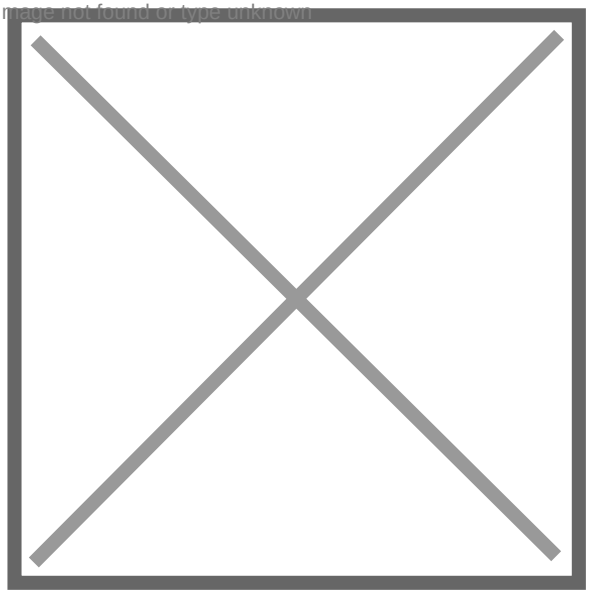

Le titre de propriété. réunification?

Par **didouta07**, le **23/11/2013** à **16:44**

Bonjour à tous,

J'ai par le passé acheter une partie d'une maison, par l'entremise d'un membre de la famille, que l'on séparera juste par un mur, puisque le vendeur a gardé une autre partie; que je viens d'ailleurs de me faire racheter. Je me trouve avec deux titres de propriété, que je vais actuellement réunifier.Étant donné que je compte faire cette démarche seul, je demande votre aide:
- Puis-je adresser une lettre de demande de réunification des titres; le terme que je peux donner à l'objet de la lettre me fait tourner la tête.
[fluo]merci de vos réponses[/fluo]

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés